



NOTRE DAME DE BELLEGARDE

ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Rentrée de septembre 2024

## Classes de 5ème

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Je suis heureux de poursuivre l'accompagnement de votre enfant en classe de 5ème à la prochaine rentrée scolaire.

Après avoir découvert un nouvel environnement, il a su s'adapter progressivement au rythme de travail et aux exigences du collège. Certains élèves ont encore des efforts à fournir mais nous faisons confiance en leurs capacités à entendre et à progresser afin d'aborder sereinement le cycle 4.

La rentrée se fera avec de nouveaux camarades de classe mais aussi des anciens, une nouvelle langue vivante pour la plupart et le latin pour certains.

Vous rencontrerez également une nouvelle équipe enseignante, accompagnée bien entendu par les éducateurs de l'établissement. De nouveaux enjeux d'adaptation apparaissent dès lors pour votre enfant.

Nous voulons que chacun trouve sa place et puisse s'épanouir dans toutes les dimensions de sa personne. Nous poursuivrons notre travail dans ce sens en pleine coopération avec vous.

Je vous souhaite à tous un bel été !

Frédéric LEMARIÉ  
Responsable des 5°

**Rentrée des élèves de 5° le lundi 2 septembre de 14h30 à 16h30**

**les transports scolaires fonctionneront dès le 2 septembre pour le retour à 16h30**

### **Organisation de la rentrée et premières dates**

**Début du cours Happy English pour les élèves inscrits dès la 1ère semaine.**

**Réunion de rentrée pour les parents** : jeudi 19 septembre à 18 heures (stationnement possible dans l'établissement)

**Réunion parents professeurs** :

Pour les 5° **ABCDE** mardi 7 janvier 2025 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription via Ecole Directe)

Pour les 5° **FGHI** jeudi 9 janvier 2025 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription via Ecole Directe)

## Absences et retards

---

Veuillez prévenir au **04.27.85.01.78** ou [absence654@ndbellegarde.net](mailto:absence654@ndbellegarde.net)

## Fournitures scolaires

---

Une liste des fournitures scolaires vous a été adressée par mail. Vous pouvez la retrouver sur notre site internet

## Manuels scolaires

---

Un jeu complet de manuels, enregistré au nom de votre enfant, lui sera remis à la rentrée.

**Nous attirons votre attention sur le soin à apporter à ces manuels.**

Pièces à fournir

Un chèque de caution de 150€ non encaissé à l'ordre de l'OGEC Notre Dame de Bellegarde, est à remettre au professeur principal, le jour de la rentrée. Il sera rendu au retour des livres en juin 2025.

## Horaires

---

**Mercredi 8h00 à 12h00** Étude facultative **lundi, mardi et jeudi uniquement** de 16h45 à 17h45 (à partir du 9 septembre).

Inscription à l'étude en début d'année, un changement est autorisé seulement en début de trimestre.

## Ecole Directe

---

### ESPACE FAMILLE

**Vous êtes une famille NDB** : vos codes sont ceux de l'an dernier. En cas de perte, adresser un mail à [redon.caroline@ndbellegarde.net](mailto:redon.caroline@ndbellegarde.net) votre code sera réinitialisé et vous recevrez de nouveaux identifiants.

**Vous êtes une nouvelle famille** : des codes vous seront adressés par mail à partir du 3 septembre.

Sur Ecole Directe, vous avez la possibilité de vérifier vos coordonnées et d'en demander la modification si vous constatez une erreur.

Lorsqu'un message vous est adressé, vous êtes averti dans votre boîte mail personnelle. Vous pouvez choisir de ne plus être averti de l'arrivée de nouveaux messages en modifiant l'option appropriée dans votre boîte de réception EcoleDirecte >>paramétrage.

### ESPACE ELEVE

Votre enfant était scolarisé à NDB l'an dernier, il conserve ses identifiants pour cette année. Votre enfant est nouveau ou a perdu ses identifiants, son professeur principal lui communiquera des codes d'accès.



**Parents** : Ne pas vous connecter à partir des identifiants de votre enfant, en effet, ceux-ci ne vous offrent pas toutes les fonctionnalités (messages, situation financière, réunions de parents...)

## Office 365

---

Chaque élève possède un accès à Office 365 à usage pédagogique. Son adresse mail (nom.prenom@ndbellegarde.net) et son mot de passe lui seront communiqués à la rentrée.

## Effets personnels

---

Nous invitons tous les parents à bien marquer les vêtements, à mettre le nom de leur enfant au stylo feutre à l'intérieur des sacs, trousse, chaussures de sport, etc.  
Il faut également éviter de donner aux enfants des vêtements ou objets de valeur.

## Administratif

---

Caroline REDON au secrétariat est à votre disposition pour toutes vos démarches administratives et les informations pratiques sur le collège. [redon.caroline@ndbellegarde.net](mailto:redon.caroline@ndbellegarde.net)

Sandrine DESIGAUX à la comptabilité, répondra à vos demandes liées à la facturation de la scolarité ou de la restauration scolaire. [desigaux.sandrine@ndbellegarde.net](mailto:desigaux.sandrine@ndbellegarde.net)

Les services administratifs de l'établissement et le standard reprendront le **jeudi 22 août**.

## Congés scolaires

---

Vacances de Toussaint du **vendredi 18 octobre 2024** au soir au **lundi 4 novembre 2024** au matin

Vacances de Noël du **vendredi 20 décembre 2024** au soir au **lundi 6 janvier 2025** au matin\*

\* **Journée pédagogique pour les enseignants lundi 6 janvier** (pas de cours pour les élèves)

Vacances d'hiver du **vendredi 21 février 2025** au soir au **lundi 10 mars 2025** au matin

Vacances de printemps du **vendredi 18 avril 2025** au soir au **lundi 5 mai 2025** au matin

**Le pont de l'Ascension aura lieu du mercredi 28 mai à 12 heures au lundi 2 juin à 8 heures**

**Lundi de Pentecôte le 9 juin 2025**

## Infirmierie

---

C'est un lieu de soins, il paraît cependant important de rappeler que l'infirmière ne peut être assimilée à un médecin. Elle ne peut délivrer que des médicaments à usage courant et en quantité limitée pour faire face à des besoins ponctuels.

Il est donc de votre ressort de consulter le corps médical en cas de problème de santé avéré.

L'infirmierie est également un lieu d'écoute, de prévention et d'éducation à la santé.

Tout élève peut demander à rencontrer individuellement l'infirmière en toute confidentialité.

L'infirmière peut alors proposer une prise en charge par d'autres structures plus adaptées

## Le point écoute

---

Monsieur PACAUD, psychologue, assure une permanence tous les lundis de 12h00 à 13h30.

Tout élève peut demander à le rencontrer en toute confidentialité.

## Vigilance partagée

---

Les brimades et moqueries peuvent commencer dès le plus jeune âge, allant de la mise à l'écart, déjà douloureuse, à des insultes et humiliations quotidiennes, voire, des coups. L'équipe « Vigilance partagée » aide nos élèves à parler de problèmes qu'ils peuvent vivre ou dont ils peuvent être témoin.

## Facturation et restauration

Vous recevrez vers la fin septembre votre facture annuelle qui reprendra le coût de la contribution familiale, la restauration, les cotisations et éventuellement d'autres points suivant le niveau.

### **1 – TARIFS**

Contribution familiale	Coût annuel
Collège	1065 €

La cotisation aux services diocésains de l'Enseignement catholique est de 42.30€ pour l'année  
La cotisation à l'association des parents d'élèves (APEL) est fixée à 28.50€ pour l'année.  
Une réduction famille nombreuse sera appliquée sur les frais de la contribution familiale (hors cotisation) à partir du troisième enfant.

Repas	Coût unitaire	Coût annuel pour 4 repas hebdomadaires
Demi-pensionnaire (1, 2, 3, 4 ou 5 repas par semaine)	6.70 €	891,10 €
Repas pour un externe	7.50 €	

Le jour de la rentrée vous aurez un document pour fixer les jours où votre enfant déjeunera à NDB en fonction de son emploi du temps hebdomadaire.

La facturation sera calculée sur le nombre de repas prévus dans l'année, en fonction du calendrier prévisionnel pour votre enfant. L'augmentation des matières premières impacte légèrement le coût du repas.

Cette facturation sera actualisée en cours d'année si besoin pour prendre en compte chaque situation. Par exemple, si votre enfant participe à un échange scolaire, les repas non pris seront déduits de votre solde.

### **2 – REGLEMENT**

Dès la rentrée, les frais de restauration seront inclus à la facture annuelle de la contribution familiale (une facture unique). Vous pourrez suivre la situation de votre compte sur école directe.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, un échéancier sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin sera porté sur votre facture que vous recevrez sur école-directe

Pour les autres, le même échéancier sera porté sur votre facture mais vous devrez en assurer le règlement régulièrement par chèque ou directement sur école-directe par carte bancaire. Si vous souhaitez régler par prélèvement merci de prendre contact avec le service de comptabilité dès la rentrée.

### **3 – FONCTIONNEMENT :**

La carte de cantine de l'an dernier servira pour la 5°. Une carte de cantine nominative sera distribuée à chaque nouvel élève.

En cas de perte, une nouvelle carte devra être rachetée (5€).

En cas d'absence, les repas sont intégralement remboursés à partir du 3<sup>ème</sup> jour consécutif d'absence.

#### **4 – RESTAURATION :**

Notre prestataire de restauration est la société **1001 repas**. Les menus peuvent être consultés sur notre site chaque semaine <https://ndbellegarde.fr/la-restauration/>

#### **Assurance scolaire**

L'établissement a contracté une assurance scolaire pour tous. Vous n'avez pas à fournir d'attestation. Le contrat est souscrit avec la Mutuelle Saint Christophe.

#### **Transports en Communs Lyonnais**

Pour les utilisateurs des lignes TCL :

Le Sytral souhaite faire connaître aux familles la possibilité de s'abonner à une alerte trafic leur permettant d'être informées de tout dysfonctionnement survenant sur une ligne du réseau TCL préalablement sélectionnée (métro, tramway, bus, JD...).

2 choix possibles :

- sur l'application mobile : jusqu'à 10 lignes sélectionnables, **réception des infos par notification de l'application**
- ouvrir un compte *Mon TCL* sur le site [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) et saisir un numéro de carte Técély afin d'activer le service : jusqu'à 5 lignes sélectionnables, **réception des infos par SMS et/ou mails**.

#### **Association sportive**

A la rentrée, les professeurs d'EPS expliqueront à vos enfants les modalités d'inscription pour l'association sportive en détaillant les jours/heures/tarifs de chaque activité.

Voici la liste des activités qui seront proposées :

<b>COLLEGIENS</b>	Volley	Tennis de Table	Self Défense	Circuit Training	
	Badminton	Pilates	Basket 3° uniquement	Aviron sauf 6°	
<b>LYCEENS</b>	Aviron au club AUNL de Caluire	Basket	Musculation	Badminton	Volley

#### **TARIFS COTISATIONS :**

\*Cotisations pour **adhérer à l'AS** :

**30 €** quel que soit le nombre d'activités (**15 €** à partir du 2° enfant)

\*Cotisation **supplémentaire** pour l'Aviron :

Coût additionnel de 45€ par la période (9 séances de sept à décembre ou /et 9 séances de mars à juin)